

Gestion de patrimoine avec approche de placement responsable

Les mandats de gestion de patrimoine de la Banque Migros sont gérés selon l'approche de placement responsable. Le présent aide-mémoire explique brièvement cette approche de placement.

Que signifie «durabilité» pour la Banque Migros?

Depuis sa fondation par Gottlieb Duttweiler en 1958, la Banque Migros incarne des valeurs fortes. Cette tradition implique également un engagement conscient en faveur du développement durable, en tant que comportement respectueux de l'environnement, de la société et de l'économie. Cette conception se reflète également dans l'approche de placement responsable que la Banque Migros appliquera systématiquement à l'avenir dans le cadre de ses mandats de gestion de patrimoine.




Sur quels fondements repose l'investissement responsable à la Banque Migros?

Les placements conventionnels mettent principalement l'accent sur les aspects financiers des entreprises, ce qui comporte le risque de ne pas prendre suffisamment en compte les risques sociétaux, environnementaux et de gouvernance. La Banque Migros, au contraire, fonde ses décisions d'investissement sur plusieurs piliers. Par exemple, nous complétons les aspects financiers par des critères de développement durable ESG, ce qui permet non seulement de minimiser les risques, mais aussi d'identifier de nouvelles opportunités.

Que signifie «ESG»?

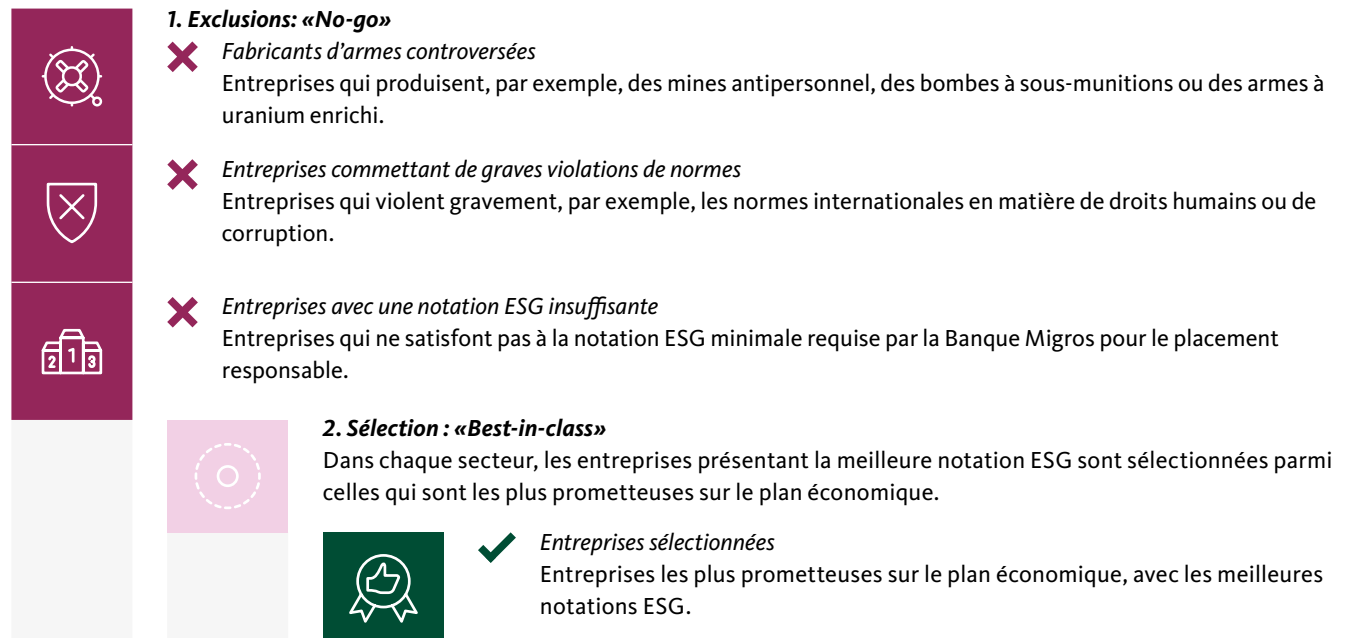
L'acronyme ESG signifie Environnement, Société et bonne Gouvernance d'entreprise. Pour les investissements durables, l'analyse classique des entreprises est complétée par les dimensions E, S et G et examinée selon différents critères. Le résultat est résumé dans la «note ESG» ou «notation ESG» que les gestionnaires de portefeuille consultent pour leurs décisions d'investissement. Cette procédure s'est désormais imposée comme norme pour les placements durables. Lors de l'évaluation ESG, la Banque Migros mise sur l'expertise de MSCI, le plus grand prestataire mondial d'analyses de durabilité et de notations dans le domaine ESG.

Les dimensions ESG et quelques exemples de critères

 E = Environnement Référence à l'environnement	 S = Social Référence à la responsabilité sociale	 G = Gouvernance Référence à la gouvernance d'entreprise
<ul style="list-style-type: none"> - Empreinte carbone - Biodiversité et utilisation des terres - Déchets toxiques et émissions 	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité et santé des collaborateurs et collaboratrices - Responsabilité produit - Protection des données 	<ul style="list-style-type: none"> - Éthique commerciale - Indépendance du Conseil d'administration et diversité au sein de celui-ci - Gestion des risques et de la réputation

Comment les critères ESG s'appliquent-ils à la sélection des entreprises?

Univers de placement – Les sociétés et États dans lesquels on peut investir



Les avantages d'une gestion de patrimoine responsable

Bonnes opportunités de rendement

À long terme, nous tablons sur des perspectives de rendement au moins aussi bonnes que pour les placements classiques, avec un risque identique, voire moindre.

Participation à des thèmes d'avenir

L'ajout de critères de développement durable ESG permet d'identifier de nouveaux domaines d'activité, c'est-à-dire que vous participez à des entreprises et des thèmes tournés vers l'avenir.

Placements basés sur des valeurs

Vous avez la possibilité d'investir davantage en adéquation avec vos propres valeurs, en veillant à ce que votre choix ait des effets positifs sur la société et l'environnement.

Investir de manière responsable, concrètement l'«or vert»

La Banque Migros est l'une des premières banques de Suisse à introduire un fonds durable en or dans ses mandats de gestion de patrimoine. Ce fonds est déposé en or physique et traçable. De l'extraction de l'or dans les mines à son négoce, l'équité et le respect de toutes les lois relatives à la protection des personnes et de l'environnement font l'objet d'une surveillance stricte. Toutes les étapes sont rigoureusement contrôlées et certifiées en conséquence.

Autres informations

- Importance du développement durable pour la Banque Migros: banquemigros.ch/durable
- Notation ESG de MSCI: msci.com/esg-ratings

Remarque importante: La présente information n'est pas le résultat d'une analyse financière (indépendante). Les informations qui y figurent ne peuvent en aucune façon être interprétées comme une incitation, une offre ou une recommandation portant sur l'achat et la vente d'instruments de placement, sur la réalisation de transactions particulières ou sur la conclusion de tout autre acte juridique, mais sont données uniquement à titre descriptif et informatif. En particulier, elles ne constituent pas une recommandation personnelle ni un conseil en placement. Elles ne tiennent pas compte des objectifs de placement, du portefeuille existant, de la propension au risque, de la capacité de risque ni de la situation financière ou d'autres besoins particuliers du/de la destinataire. Le/la destinataire est expressément invité(e) à prendre ses éventuelles décisions de placement sur la base de ses propres clarifications, y compris l'étude des feuilles d'information de base et prospectus juridiquement contraignants, ou sur la base des informations fournies dans le cadre d'un conseil en placement. La Banque Migros ne garantit ni l'exactitude ni l'exhaustivité des présentes informations et décline toute responsabilité en cas de pertes ou dommages éventuels de quelque nature que ce soit pouvant résulter de l'utilisation de ces informations. Les présentes informations constituent seulement un instantané de la situation à la date d'impression et ne sont pas automatiquement revues à intervalles réguliers.